



**Appel public à concurrence
pour l'exploitation du pavillon de la tour Perret**

En application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, **la VILLE DE GRENOBLE recherche un nouvel exploitant pour le pavillon de la tour Perret**. La mise à disposition concerne un espace de plain-pied situé au cœur du parc Paul Mistral comprenant notamment un espace de vente et de stockage (13 m² environ); une terrasse couverte (17 m² environ) et une annexe avec un local pour le personnel, un sanitaire et un local poubelles (12 m² environ).

Les candidats ont jusqu'au mercredi 7 janvier 2026 à 17h00 pour adresser leur dossier complet. Les candidats dont l'offre aura été jugée pertinente seront auditionnés le 10 janvier 2026.

Pour plus d'informations et consulter le dossier d'appel public à concurrence, toutes les pièces et informations sont disponibles sur le site de la Ville de Grenoble :

<https://www.grenoble.fr/131-annonces-legales.htm>